



ODORISANT TOILETTES



Utilisateurs :

Entreprises de propreté, personnels d'entretien et usagers de toilettes collectives, cafés, hôtels, restaurants et campings.

Avantages produit :

- Parfume durablement.
- Odorise et fait briller la cuvette des toilettes.
- Facile d'utilisation.
- Pulvérisation directement dans la cuvette des toilettes : évite l'inhalation du produit.
- Sans danger pour les fosses septiques si utilisé selon recommandations.
- Produit conçu et fabriqué en France.

Domaine d'utilisation :

Le VRAI PROFESSIONNEL ODORISANT TOILETTES s'emploie après chaque passage aux toilettes, par pulvérisation directement dans la cuvette. Il parfume durablement et agréablement en laissant une odeur fraîche de Pin des Landes et contribue à maintenir propre la cuvette des toilettes.

Mode d'emploi :

Pulvériser dans la cuvette ou l'urinoir après chaque passage ou après le nettoyage. Peut être pulvérisé aussi sur la balayette, sur les bondes de sanitaires (lavabos, douches,...).

Caractéristiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : vert clair
- Odeur : parfum frais et persistant de pin
- Masse volumique (20° C) : 1 g/cm³
- pH : 7



ODORISANT TOILETTES

Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents : tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Emballage recyclable.



La sélection rigoureuse de nos **biodérivés de Pin des Landes**, choisies pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

Composition :

5 % ou plus mais moins de 15 % : agents de surface non ioniques ; moins de 5 % : agents de surface anioniques, EDTA et sels ; parfum (Linalool), octylisothiazolinone, methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone.

Précautions d'emploi :



ATTENTION

Contient de la méthylcyclomyrcétone et du linalool. Peut produire une réaction allergique. Contient un mélange de Méthylchloroisothiazolinone et de méthylisothiazolinone. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. **Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **Si l'irritation oculaire persiste** : consulter un médecin. **En cas de contact avec la peau** : laver abondamment à l'eau et au savon. **En cas d'irritation ou d'éruption cutanée** : consulter un médecin. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.**

Données Logistiques :

	750 ml
Code Action Pin	4861
Gencod	3 519220 048619
Poids net	0,75 Kg
Poids brut	0,83 Kg
Dim. uv en mm	H.245 x L.117 x l.65



NOTRE ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).

Ces certifications consacrent notre engagement dans le **DÉVELOPPEMENT DURABLE** basé sur le développement de produits éco-conçus, respectueux de l'environnement et de la sécurité des utilisateurs et sur l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Odorisant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
ZI de Cazalieu
CS 60030
40260 CASTETS
FRANCE
tel: 33-(0)-558550700
fax: 33-(0)-558550707
fds@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** INRS/ORFILA :01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **2.1.2 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Indications complémentaires: Contient du dérambrène. Peut déclencher une allergie cutanée

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Préparation surodorante.

Composants dangereux:

CAS : 9043-30-5	Alcool gras éthoxylé ☒ Xn R22; ☒ Xi R41 --- ☞ Eye Dam. 1, H318; ☞ Acute Tox. 4, H302	2-5%
CAS : 68891-38-3	Tensioactif anionique ☒ Xi R36/38 --- ☞ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	0-1%
N° liste EU: 915-730-3	Dérivé terpénique ☒ Xi R38; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 --- ☞ Aquatic Chronic 2, H411; ☞ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	0-1%
	Parfum ☒ Xi R38 R52/53 --- ☞ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	0-2%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.

Enlever les lentilles de contact.

Après ingestion: Si la personne est consciente, rincer la bouche.

Indications destinées au médecin:
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Équipement de protection individuel.
Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau
Éliminer la matière collectée conformément à la réglementation.
Petite quantité :
Absorber le liquide répandu avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.
Grande quantité :
Stopper la fuite si cela peut être réalisé sans danger. Endiguer. Aspirer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou d'une pompe manuelle. Absorber le liquide restant avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination. N'utiliser que des équipements anti étincelle.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35 °C
- **Température minimale de stockage:** > 5 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation
Caoutchouc nitrile
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Vert clair
Odeur:	Pin
- **valeur du pH à 20 °C:** 7
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
-------------------------	----------------
- **Point d'éclair:** Non applicable.
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20 °C:** 1 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 4)

- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Peut provoquer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.
- **des yeux:**
Le produit provoque une sévère irritation des yeux car pas de classement de corrosion oculaire suite au test d'irritation oculaire in-vivo (OCDE guideline n°438 -test methode B48).
- **Sensibilisation:** Possibilité d'une réaction allergique
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** données non disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** données non disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** données non disponibles à ce jour
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** données non disponibles à ce jour

12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Solubilité avec l'eau:soluble
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Code déchet:**
07 06 : déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 5)

- | | |
|---|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations réglementaires

- **Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006**
 - **Contient parmi d'autres constituants:**
 - **5% ou plus, mais moins de 15%:** agents de surfaces non ioniques
-
- **moins de 5%:**
 - agents de surface anioniques
 - EDTA et sels
 - Linalool
 - octylisothiazolinone, methylchloroisothiazolinone, méthylisothiazolinone
 - **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

26116-E1

- **Phrases R et/ou H pertinentes:**
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
 - R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 - R38 Irritant pour la peau.
 - R41 Risque de lésions oculaires graves.
 - R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Service établissant la fiche technique:** Marketing
 - **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2014

Nom du produit: Le VRAI professionnel - ODORISANT TOILETTES

(suite de la page 6)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Mise à jour selon le règlement n°453/2010
version 1.1

FR